

AA034

BASES

2 jours 14 heures

965 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Assurance multirisque habitation

Analyse des garanties dommages et responsabilités civiles

OBJECTIFS

- Identifier les étapes de la gestion d'un contrat d'assurance multirisque habitation, de la souscription à la survenance d'un sinistre
- Comprendre les mécanismes de base des garanties dans le processus de souscription et les critères de tarification

PROGRAMME

A. COMPRENDRE LES BESOINS EN ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION

1. Identifier le parc des logements et occupants, et en estimer les risques
2. Déterminer les besoins d'un particulier selon sa qualité juridique

B. ANALYSER LES GARANTIES

1. Environnement juridique du contrat multirisque habitation
2. Biens garantis
3. Événements assurés
 - a) incendie, explosion et événements assimilés
 - b) tempête, grêle, neige
 - c) catastrophes naturelles et technologiques
 - d) attentats
 - e) dommages électriques / accidents ménagers
 - f) dégâts des eaux
 - g) vol / vandalisme
 - h) bris de glaces
4. Pertes pécuniaires garanties
5. Responsabilités assurables
6. Offres complémentaires

C. DISTINGUER LES CRITÈRES DE TARIFICATION

1. Critères de tarification
2. Détermination d'une prime
3. Poids des principales garanties dans le tarif
 - ordres de grandeur

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats habitation
- Gestionnaires surveillance du portefeuille

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes + pratique d'un an minimum.
AA129 - AL129

POINTS FORTS

Les apports techniques, méthodologiques et les mécanismes clés sont illustrés par des situations professionnelles réelles. Les garanties sont analysées et les participants réalisent des exercices au fur et à mesure du stage.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

1^{er} et 2 mars

26 et 27 novembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.